

**QIIRO vous propose des modèles de documents juridiques éprouvés, à jour des dernières réformes et réglementations en vigueur. Néanmoins, nos modèles restent généraux et nécessitent d’être adaptés.**

**En cas de doute sur la rédaction ou les conséquences juridiques de l’un de nos modèles de documents, nous vous recommandons l’accompagnement par un professionnel du droit.**

Contrat de maintenance de système informatique

Entre les soussignés :

* *Pour les personnes morales :*

*(préciser : La société / L’entreprise individuelle)* *(nom de la société ou de l’entreprise individuelle et forme sociale, exemple : SA, SARL, SASU...*), au capital de *(montant du capital social)* euros, dont le siège social est situé (*adresse du siège social*), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de (*lieu d'immatriculation*) sous le numéro *(numéro d’immatriculation)*.

***Option 1. -*** Prise en la personne de son représentant légal, Monsieur *ou* Madame *(Nom, Prénoms)* demeurant *(adresse)* *ou* domicilié*(e)* audit siège.

***Option 2. -*** Représentée par Monsieur *ou* Madame *(Monsieur ou Madame Nom, Prénoms)*, en qualité de *(qualité du représentant, exemple : président, directeur, gérant…),* spécialement habilité*(e)* aux fins des présentes en vertu de *(préciser la nature et la date de l’acte d’habilitation, à joindre en annexe éventuellement).*

* *Pour les personnes physiques :*

Monsieur *ou* Madame *(Nom, Prénoms)*, né*(e)* *(date)* à *(lieu)*, demeurant à *(adresse complète)*, de nationalité *(préciser la nationalité)*, exerçant la profession *(préciser la profession)*, *le cas échéant :* immatriculé*(e)* au Registre du commerce et des sociétés de sous le numéro *(numéro d’immatriculation)*.

Ci-après dénommé(e) « **Le Prestataire** »,

D’une part

ET

* *Pour les personnes morales :*

*(préciser : La société / L’entreprise individuelle)* *(nom de la société ou de l’entreprise individuelle et forme sociale, exemple : SA, SARL, SASU...*), au capital de *(montant du capital social)* euros, dont le siège social est situé (*adresse du siège social*), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de *ou* au Répertoire des métiers de (*lieu d'immatriculation*) sous le numéro *(numéro d’immatriculation)*.

***Option 1. -*** Prise en la personne de son représentant légal, Monsieur *ou* Madame *(Nom, Prénoms)* demeurant *(adresse)* *ou* domicilié*(e)* audit siège.

***Option 2. -*** Représentée par Monsieur *ou* Madame *(Monsieur ou Madame Nom, Prénoms)*, en qualité de *(qualité du représentant, exemple : président, directeur, gérant…),* spécialement habilité*(e)* aux fins des présentes en vertu de *(préciser la nature et la date de l’acte d’habilitation, à joindre en annexe éventuellement).*

* *Pour les personnes physiques :*

Monsieur *ou* Madame *(Nom, Prénoms)*, né*(e)* *(date)* à *(lieu)*, demeurant à *(adresse complète)*, de nationalité *(préciser la nationalité)*, exerçant la profession *(préciser la profession)*, *le cas échéant :* immatriculé*(e)* au Registre du commerce et des sociétés de *ou* au Répertoire des métiers de (*lieu d'immatriculation*) sous le numéro *(numéro d’immatriculation)*.

Ci-après dénommé(e) « **Le Client** »,

D’autre part,

**Il a été convenu ce qui suit :**

**ARTICLE 1ER - OBJET DU CONTRAT**

1.1. Le présent contrat a pour objet la maintenance, *(détailler de manière précise l’étendue exacte de la prestation de maintenance, par exemple : l’entretien, le contrôle, la vérification, l’amélioration, le dépannage, le remplacement des pièces, etc.)* des matériels *(à définir très précisément)* décrits dans l'annexe n° *(préciser l’annexe listant les matériels)***.**

***Définir le type de maintenance choisie et ne garder que l’option correspondante :***

* ***Option 1 : Maintenance préventive***

1.2. La maintenance ainsi convenue consistera en une maintenance dite “*préventive*”. Elle porte sur la vérification et l’entretien périodique du matériel décrits dans l’annexe n° *(préciser l’annexe listant les matériels)*.

La maintenance est effectuée *(préciser la périodicité, par exemple : une fois par an)*, à une date à convenir entre les parties chaque année, avec un préavis d’un mois.

* ***Option 2 : Maintenance préventive et curative***

1.2. La maintenance ainsi convenue consistera tant en une maintenance dite « *préventive »* passant par des vérifications régulières du matériel qu’en une maintenance dite « *curative »* tendant à identifier les pannes qui pourraient se produire et à y remédier dans les meilleurs délais.

* ***Clause à adapter selon les besoins :***

1.3. Il est précisé que cette assistance ne comprend pas la maintenance et/ou le remplacement des supports permettant le stockage de données de quelque nature qu’elles soient. Elle ne s’étend pas aux logiciels installés sur les matériels informatiques du Client.

**ARTICLE 2 - DURÉE DU CONTRAT**

***Choisir entre l’option 1 et l’option 2 :***

* ***Contrat à durée indéterminée - Option 1***

2.1 Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée.

* ***Contrat à durée déterminée - Option 2***

2.1. Le présent contrat est conclu pour une durée de *(préciser la durée du contrat)* année*(s)* à compter du *(préciser la date de début du contrat)***.**

2.2. Il se poursuivra ensuite par tacite reconduction par périodes d'une année, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, en respectant un préavis de *(préciser la durée du préavis, par exemple : DEUX (2))* mois au moins avant la fin de la période en cours, notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception à l’autre partie.

**ARTICLE 3 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE**

Le Prestataire s'engage à réaliser la maintenance *(préciser : préventive / tant préventive que curative)* des matériels désignés en annexe n° *(préciser l’annexe listant les matériels)*.

3.1 - La maintenance préventive s'effectuera par une suite de visites du Prestataire dans les locaux du Client aux lieux d'implantation des matériels selon une périodicité de *(à préciser).*

Les vérifications accomplies tendront à s'assurer du bon fonctionnement des matériels et à prévenir toutes défaillances.

***Ajouter la clause suivante 3.2 lorsque le contrat porte également sur une maintenance curative :***

3.2. - La maintenance curative consistera en l’interventions de dépannages réalisés sur demande du Client formulée par téléphone ou tout autre moyen de communication et devant être confirmée par écrit à l’adresse mail suivante : *(à préciser).*

Le Prestataire s'engage à intervenir dans les *(préciser le délai d’intervention, par exemple : dans les 48 heures)* de la demande (non comptés les dimanches et jours fériés) au lieu d'implantation des matériels.

Il déléguera auprès du Client le personnel nécessaire et devra, dans les meilleurs délais, procéder à l'identification des pannes ainsi qu’aux réparations nécessaires.

Les remplacements des pièces défectueuses, usées ou cassées à la suite d'un usage normal du matériel, que pourraient exiger ces réparations, seront à la charge du Client.

Le Prestataire pourra, sur son intervention, décider de procéder à une révision globale du matériel dont il assure la maintenance, hors les visites visées au point 2.1.

3.3. - Le service de maintenance ne s'étend pas à l'examen et à la sauvegarde de l'environnement physique (climatisation des locaux, isolation, raccordements électriques, ...) des matériels qui incombent en totalité au Client.

**ARTICLE 4 - EXCLUSIONS**

Sont exclues du présent contrat au titre de la maintenance et donneront lieu à une facturation séparée et supplémentaire toutes interventions du Prestataire dues aux faits suivants :

* Non-respect par le Client des normes d'entretien relatives aux matériels ;
* Utilisation anormale ayant entraîné des dégâts ou accidents ;
* Négligence ou faute du personnel du Client ;
* Adjonctions ou connexions de matériel ou d'unité non compatibles, modifications des spécifications des matériels ;
* Utilisation de fournitures autres que celles préconisées par le fournisseur du matériel ;
* Défaillance de la climatisation ou du contrôle hygrométrique ;
* Réparations ou entretien effectués par des personnes étrangères au Prestataire ;
* Déplacement ou transport du matériel.

**ARTICLE 5 - OBLIGATIONS DU CLIENT**

5.1. Le Client s'engage à respecter les conditions normales d'utilisation du matériel et à appliquer strictement toutes les instructions données à cet égard par le fournisseur dudit matériel.

5.2. Le matériel ne pourra être modifié, déplacé, réparé par des tiers sans l'autorisation préalable écrite du Prestataire.

5.4. Les fournitures utilisées avec le matériel devront correspondre strictement aux fournitures agréées par le fournisseur du matériel.

5.5. Le Client s'engage à laisser au personnel envoyé par le Prestataire le libre accès au matériel couvert par le présent contrat. Au cas où le technicien envoyé par le Prestataire ne pourrait avoir accès au matériel du fait du Client, le temps passé par le technicien serait alors facturé en supplément.

**ARTICLE 6 - REGISTRE DES INCIDENTS**

Le Client devra tenir un registre sur lequel il devra consigner toutes les anomalies, incidents ou pannes concernant le matériel soumis à la présente maintenance ; il devra, en outre, indiquer dans ce registre tous les faits ayant entraîné ou susceptibles d'entraîner une anomalie dans le bon fonctionnement.

**ARTICLE 7 - LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

7.1. Le Prestataire sera dégagé de toute responsabilité en cas d'inobservation par le Client d'une des clauses du présent contrat, ou en cas de survenance de l'un des faits prévus à l’article 4.

7.2. Le Prestataire ne pourra en aucun cas être considéré comme responsable des dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation du matériel, y compris en cas de pertes de données ou d'information.

**ARTICLE 8 - PRIX**

8.1. Le montant HT, de la maintenance telle que prévue dans le présent contrat est fixé à *(préciser le prix en toutes lettres)* euros par an, soit *(préciser le prix en chiffre)* €, payable trimestriellement et d’avance. Ce prix ne concerne que la maintenance du matériel figurant en annexe n° *(préciser l’annexe listant le matériel)* ; en cas de modification ou d'adjonction de matériel, le prix serait modifié en conséquence.

8.2. Ce tarif sera révisé annuellement sur la base de l’indice : *(préciser l’indice)*.

**ARTICLE 9 - SOUS-TRAITANCE**

Le Prestataire ne pourra en aucun cas confier à des sous-traitants l’exécution de tout ou partie de la Prestation, sauf accord préalable du Client. Dans ce cas, le Prestataire devra recueillir auprès du Client par écrit l’acceptation du ou des sous-traitants ainsi que l’agrément de leurs conditions de paiement.

**ARTICLE 10 - CESSION DU CONTRAT**

Le présent contrat est conclu en considération de la personne du Prestataire, qui ne pourra substituer un tiers dans la réalisation de la tâche définie à l’article 1.

**ARTICLE 11 - RÉSILIATION**

Tout manquement de l’une ou l’autre des parties, aux obligations qu’elle a en charge aux termes du présent contrat, pourra entraîner la résiliation de plein droit au présent contrat, DIX (10) jours après mise en demeure d’exécuter par lettre recommandée avec accusé de réception demeurée sans effet, sans préjudice de tout dommage et intérêts.

**ARTICLE 12 - INTERPRÉTATION DU CONTRAT**

Le présent contrat et ses annexes contiennent tous les engagements des parties, et les correspondances, offres ou propositions antérieures à la signature des présentes, sont considérées comme non-avenues.

**ARTICLE 13 - CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION**

Tout litige susceptible de s’élever entre les parties, à propos de la formation, de l’exécution, ou de l’interprétation du présent contrat, sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de *(préciser le tribunal de commerce compétent, attention : la clause attributive de juridiction n’est valable que lorsqu’elle est conclue entre des personnes qui contractent en ayant la qualité de commerçant)*.

**ARTICLE 14 - LOI APPLICABLE**

Les parties conviennent que le présent contrat, ainsi que les litiges qui viendraient à les opposer sera jugé conformément à la loi française.

Fait à *(préciser le lieu)*,

Le *(préciser la date)*.

|  |  |
| --- | --- |
| Le Prestataire*(signature)* | Le Client*(signature)* |

**ANNEXE n° *[\_\_]***